



LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

19 FÉVRIER 2019 | VOL. 5 - NO. 01 | DÉPÔT LÉGAL

BUDGET 2019

RECETTES	BUDGET 2018	BUDGET 2019
TAXES	4,416,837	4,190,079

DÉPENSES	BUDGET 2018	BUDGET 2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	832,418	833,921
SÉCURITÉ PUBLIQUE	394,307	397,366
TRANSPORT	863,815	875,360
HYGIÈNE DU MILIEU	1,225,743	985,788
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	23,950	21,950
AMÉNAGEMENT, URB. & DÉV.	155,668	146,491
LOISIRS & CULTURE	259,675	326,600
FRAIS DE FINANCEMENT	45,991	68,470
AUTRES ACTIVITÉS & AFFECTATIONS	615,270	534,133
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	4,416,837	4,190,079

TAXATION	2018	2019
Taxe foncière de base	0.7373 \$	0.7373 \$
Taxe foncière commerciale	1.0600 \$	1.0600 \$
Taxe foncière industrielle	1.2207 \$	1.2207 \$
Taxe foncière pour la S.Q.	0.0963 \$	0.0963 \$

TAXATION (suite)	2018	2019
Taxe foncière pour le dév. économique	0.0153 \$	0.0153 \$
Règ. emprunt 2003-61	64.50 \$	65.25 \$
Règ. emprunt 2017-201		0.0138 \$
Règ. emprunt 2018-207		0.0088 \$
Taxe eau	155.95 \$	143.26 \$
Taxe eau - Piscine	50.00 \$	50.00 \$
Taxe égout	168.41 \$	170.39 \$
Taxe ordures	94.76 \$	99.12 \$
Taxe recyclage	66.31 \$	77.13 \$
Taxe compostage	39.30 \$	45.85 \$
Vidange de fosses	88.25 \$	88.25 \$
Plus de 1050 gallons	118.42 \$	118.42 \$

RÔLE D'ÉVALUATION	2018	2019
Évaluation résiduelle	141,997,418.00 \$	149,389,235.00 \$
Évaluation commerciale	20,705,542.00 \$	21,236,125.00 \$
Évaluation industrielle	12,726,440.00 \$	12,845,040.00 \$
Évaluation agricole	3,095,500.00 \$	4,815,200.00 \$
TOTAL IMPOSABLE	178,524,900.00 \$	188,285,600.00 \$

BAC CONFORME POUR LA NOUVELLE COLLECTE AUTOMATISÉE DES DÉCHETS



Le bac conforme est maintenant le seul contenant admissible pour la collecte des déchets, tout autre contenant ne sera pas ramassé

BAC CONFORME POUR LES DÉCHETS

Couleur noir, gris ou vert
Taille de 240 ou 360 litres

BAC NON CONFORME POUR LES DÉCHETS



LA MUNICIPALITÉ
en bref



- Stationnement hivernal : La Ville désire rappeler à ses citoyens qu'il est interdit de stationner de nuit entre 23 h et 8 h le long des rues municipales, et ce, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril inclusivement;
- Collectes des matières résiduelles : Les bacs doivent être déposés au plus tôt à 19 h la veille du jour de la collecte et au plus tard à 7 h le jour de la collecte;
- La date limite pour payer votre 1^{er} versement de taxes est le 20 mars prochain.

Informations

— G É N É R A L E S —

SÉANCES MUNICIPALES

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu à 19 h, les lundis :

4 mars 2019 • 1^{er} avril 2019 • 6 mai 2019

NOUVELLES DATES D'ÉCHÉANCE POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

- 20 mars 2019
- 17 juillet 2019
- 22 mai 2019
- 18 septembre 2019

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRE D'EMPLOI – POSTE
PERMANENT À TEMPS PARTIEL



Stanstead

AGENT DE LOISIRS

La Ville de Stanstead, située à proximité de la frontière avec les États-Unis et à 20 minutes de Magog, est présentement à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste permanent d'agent de loisirs.

Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire du poste est responsable de l'élaboration, de l'organisation et de la mise en œuvre d'une gamme diversifiée d'activités, d'événements et d'ateliers culturels et de loisirs, le tout, adapté aux besoins et aux attentes de la population.

En sus des tâches énoncées ci-dessus, le candidat devra exercer de manière non limitative les tâches suivantes :

- Coordonner et superviser les camps de jour;
- Développer et soutenir l'implication active des bénévoles;
- Assurer le suivi des réservations des différents plateaux d'activités, du matériel et du personnel nécessaire à la réalisation des événements et des activités s'y déroulant;
- Assurer le suivi budgétaire, le contrôle et la coordination des différents projets municipaux qui lui seront confiés.

Exigences :

- Détenir une formation collégiale en technique de loisirs ou toute autre formation jugée pertinente;

- Expérience pertinente dans un poste similaire;
- Bilinguisme, anglais et français oral (français écrit avancé);
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Disponibilité et capacité à s'adapter à un horaire variable (de jour, de soir et de fin de semaine à l'occasion);
- Être créatif, autonome et faire preuve d'organisation, de discrétion et de diplomatie.

Conditions de travail :

- Poste permanent à temps partiel (24 heures par semaine);
- Rémunération et avantages sociaux concurrentiels établis selon la politique en vigueur;
- Début de l'emploi : mars 2019.

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le **22 février 2019, à 16 heures**, aux coordonnées suivantes :

M. Jean-Charles Bellemare

Poste permanent – Agent de loisirs

425, rue Dufferin

Stanstead (Québec) JOB 3E2

Courriel : directeurgeneral@stanstead.ca

Télécopieur : 819-876-5560

Téléphone : 819-876-7181, poste 2

SVP, notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté pour le poste. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME PAIR ?

Vivre seul comporte certains risques, peu importe notre état de santé (accident, maladie, chute...). Si nous ne sommes pas en mesure de demander de l'aide, qui le fera pour nous?

Pair

Une présence rassurante !

Le programme PAIR veille sur notre santé, sécurité tout en favorisant notre quiétude et celle de nos proches. Il a permis de sauver plusieurs vies au Québec !

Il s'agit d'un service **gratuit**, flexible et multilingue, d'appels automatisés qui joint les abonnés pour s'assurer

Informations

— GÉNÉRALES (suite) —

de leur état de santé. Il s'adresse à des personnes vivant seules ou avec une condition particulière nécessitant un suivi particulier.

Le programme PAIR offre aussi le rappel de prise de médicaments, de glycémie, de repas ou d'exercice. La MRC de Memphrémagog est heureuse de pouvoir soutenir ce programme qui est offert dans la région depuis plus de 20 ans.

Pour plus d'information ou pour vous abonner gratuitement, visitez le www.programmepair.com ou contactez votre Centre d'action bénévole (819-876-7748) ou la Régie de police de Memphrémagog (819-843-3334).

POSITION DE LA VILLE DE STANSTEAD AU SUJET DU REGISTRE QUÉBÉCOIS DES ARMES À FEU

Suite à l'adoption de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu par le gouvernement provincial, et son entrée en vigueur le 29 janvier 2018, des demandes d'appuis ont été faites aux différentes municipalités du Québec. Ces demandes proviennent de différents groupes de pression, autant en faveur qu'en défaveur de la création d'un registre des armes à feu. Nous reconnaissons le bienfondé de ces positions, qui sont basées sur principes et des valeurs propres à chacun.

Bien que les membres du conseil municipal de la Ville de Stanstead aient leur opinion sur ce sujet, nous sommes d'avis que ces positions personnelles doivent le rester. Par conséquent, le conseil municipal de la Ville de

Stanstead préfère ne pas statuer sur position officielle dans ce débat.

Les membres du conseil municipal sont donc libres d'exprimer leur opinion au sujet de cette loi et du registre qui sera créé. Cependant, ces prises de position, quelles qu'elles soient, n'engagent en rien l'ensemble du conseil municipal et l'administration municipale qui souhaitent demeurer neutres dans ce débat.

Philippe Dutil,
maire

VOICI LA BONNE FAÇON DE PLACER VOS BACS

- À l'intérieur des limites de la propriété
- Poignée et roues vers la résidence
- Aucun obstacle à proximité
- Couvercle fermé
- Distancés d'au moins 50 cm
- Aucun sac sur le dessus ou le côté du bac



Si ces directives ne sont pas suivies, votre bac est à risque d'être endommagé.

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE GRATUIT À L'ARÉNA PAT BURNS POUR LA SAISON 2018-2019

Les samedis soir de 18 h 30 à 20 h

Février	23
Mars	2

Les jours fériés et congés scolaires de 13 h à 14 h 30

Mars	4, 5, 6, 7, 8, 9
------------	------------------

HEURES D'OUVERTURE : PATINOIRES EXTÉRIEURES

La patinoire Raymond Parent, située au Complexe Sportif, et celle de Beebe, située au Parc Beebe Mémorial, sont ouvertes :

- Tous les soirs de 18 h à 21 h;
- Samedi et dimanche de 13 h à 16 h;
- Les congés pédagogiques et jours fériés de 13 h à 16 h.

Il est possible d'emprunter des patins à la patinoire Raymond Parent.

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE (suite) —

LA CRÉATIVITÉ ET MOI DE JULIE GARNIER

Les ateliers de développement personnel par le collage sur toile, offerts par un enseignant de l'Éducation des adultes, reprennent en février au 10, rue Phelps. Pour information, contacter **Monsieur Régent Grenier** au 819-704-0701



CAMP DE CURLING

Les inscriptions sont présentement en cours si vous désirez inscrire votre enfant au camp de curling. Le camp est ouvert aux jeunes âgés entre 12 et 17 ans et aura lieu du 4 au 8 mars prochain de 9h à midi. Aucune expérience n'est requise pour participer et vous pouvez vous procurer les formulaires d'inscription sur leur site web au www.borderline.com ou à l'hôtel de ville.

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

L'Association des Loisirs de la ville de Stanstead est heureuse de vous convier à sa nouvelle édition des Plaisirs d'hiver qui aura lieu le samedi, 16 février prochain de 13 h à 16 h au Parc Mémorial à Beebe. Au programme de cette belle journée familiale, plusieurs activités telles que des tours de cariole, de la tire sur la neige, des feux d'artifices et bien d'autres.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOISIRS

Depuis quelque temps déjà, la ville de Stanstead rembourse les frais d'inscription pour les activités de loisirs. Il existe deux (2) périodes de dépôt dont la première de l'année est présentement en cours. Il vous sera donc possible de présenter votre demande de remboursement au plus tard le **1^{er} mai 2019** pour les activités de votre enfant qui auront lieu entre le **1^{er} janvier et le 30 juin 2019**. Pour connaître tous les détails concernant cette politique et pour vous procurer le formulaire de demande de remboursement, nous vous invitons à consulter notre site internet au www.stanstead.ca/mairie/politiques. Pour informations supplémentaires composer le 819-876-7181.

TOURNOI DE QUILLES 2019 / CENTRE RÉCRÉATIF DE STANSTEAD

Chers entrepreneurs et commerçants de la région de Stanstead, il est déjà temps pour la 20^{ième} édition de notre tournoi amical. Cette année, le tournoi se tiendra le samedi 23 février 2019. C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer à cet événement qui se veut une rencontre amicale entre employés et gens d'affaires ainsi qu'une belle occasion d'amasser des fonds pour différents organismes à but non lucratif de la région de Stanstead. Pour plus d'information contactez-nous au 819 876-7979.

LA FÊTE DE DR SEUSS

Venez célébrer l'anniversaire du Dr Seuss à Phelps Helps, le samedi 2 mars, de 13h à 15h. La plupart de vos personnages préférés du Dr Seuss seront présents. Rejoignez-nous pour la lecture de vos histoires d'enfance favorites, et nous créerons une nouvelle génération d'amateurs du Dr Seuss ! En plus, tout l'après-midi sera dédié à des activités, avec gâteries et cadeaux sur le thème du Dr Seuss. Du plaisir pour toute la famille !



« Le plus vous lirez, le plus de choses vous saurez. Le plus vous apprendrez, le plus endroits où vous irez. » Dr Seuss

COURS DE KARATÉ

Venez-vous mettre en forme en apprenant les arts martiaux avec sensei Christian Ouellet et sempai Frédéric Roy, tous les lundis et les mercredis de 6 h à 7 h pour les cours enfants et parents et de 7 h à 8 h pour le cours des adultes. Pour toutes informations veuillez contacter Frédéric Roy au 819-993-5506 ou en visitant notre page Facebook Shinkyokushin Stanstead.

